



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

## Règlement challenge « Loisirs » de badminton Saison 2023/2024

### 1. LES PARTICIPANTS

Le challenge « Loisirs » de badminton est ouvert à tous les licenciés UFOLEP ayant déclaré pratiquer le badminton et aux membres des fédérations conventionnées.

### 2. ENGAGEMENT

Chaque club doit indiquer par mail à l'organisateur d'une soirée le nombre d'équipes engagées au plus tard 48h avant la rencontre.

Les matches peuvent se jouer en :

- Double mixte (notés « DM »)
- Double homme et double dame (notés « DH/DM »)
- Simple homme et simple dame (notés « SM/SF »)

### 3. DEROULEMENT D'UNE SOIREE

Les challenges se dérouleront en 2 tours – 1<sup>er</sup> tour de brassage & 2<sup>nd</sup> tour de classement.  
Les équipes seront réparties en poules de 4 ou 5 équipes (maximum). Il est recommandé de placer (si possible) dans chaque poule une seule équipe n°1 afin que les meilleures équipes se rencontrent au 2<sup>nd</sup> tour (le numéro des équipes engagées par chaque club, doit correspondre à « la valeur sportive » de l'équipe. Ainsi, l'équipe n°1 doit être plus « forte » que l'équipe n°3).

#### 3.1. 1er tour

L'ensemble des équipes sont réparties dans des poules de 4 équipes maximum.

L'ensemble des équipes qui composent une poule se rencontrent en 1 set de 15 points.

En cas d'exæquo, c'est le résultat du match entre les deux équipes qui départage.

#### 3.2. 2ème tour

En fonction des résultats du 1er tour, de nouvelles poules sont constituées :

- Poule A : 1er de chaque poule
- Poule B : 2ème de chaque poule
- Poule C : 3ème de chaque poule
- Poule D : 4ème de chaque poule

Les matchs se déroulent en 1 set de 21 points minimum.

### 4. REGULATION DU NOMBRE D'EQUIPES LORS DES SOIREES

Il est accordé entière liberté à chaque club organisateur de fixer le nombre total de poules, le nombre de points joués par set en fonction de ses installations sportives disponibles & du nombre global de participants.